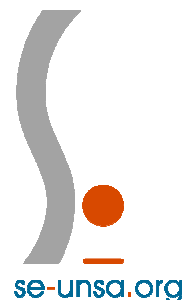


Se-Unsa de l'Ain
5 bis avenue des Belges
01000 Bourg-en-Bresse
01@se-unsa.org
04 74 21 25 12



A Madame la Directrice Académique des Services de L'Education Nationale de l'Ain

Bourg-en-Bresse, le 4 novembre 2016

Objet : Questions diverses pour la CAPD du 8 novembre 2016.

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaiterions aborder lors de cette CAPD les questions diverses suivantes :

- **Liste complémentaire CRPE:** Envisagez-vous l'ouverture de la liste complémentaire au-delà du nombre de personnes ayant refusé le concours? (C'est une demande du Se-Unsa)
- **Recrutement des contractuels :** Y-a-t-il eu des contractuels recrutés depuis la dernière CAPD ? Si oui, combien et sur quels postes ?
- **Remplacements:** Pourriez-vous nous indiquer depuis la rentrée le nombre de jours de classe non remplacés ?
- **Formation :** Pourriez-vous nous donner la date du conseil de formation ?
- **Livret Scolaire Unique Numérique :**

Il semble impossible d'exiger de tous les enseignants qu'ils utilisent les bulletins numériques alors que le ministère a pris du retard dans le déploiement et l'accompagnement du nouvel outil.

Dans la mesure où les seules données obligatoires qui seront conservées pour le suivi du parcours des élèves sont les positionnements sur les domaines du socle en fin de cycle, est-il envisageable que les enseignants puissent transitoirement recourir aux outils de leur choix (y compris ceux qu'ils utilisaient déjà) pour les premiers bilans périodiques de cette année scolaire ?

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pour le Se-UNSA 01, Karen Ansberque.